



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 11 juin 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

(VIGILANCE METEO et CRUE JAUNE)

Météo-France a classé le département de l'Ardèche en vigilance jaune pour « orages » et a également classé plusieurs départements en vigilance orange (dont la Lozère et le Gard) .

En effet, selon Météo France quelques ondées peuvent remonter du sud en fin de nuit prochaine, et un épisode pluvio-orageux se mettra en place demain. Les pluies se renforceront d'abord vers les Cévennes en prenant un caractère orageux puis se généraliseront dans l'après-midi et la soirée. Elles se poursuivront au moins jusqu'en milieu de nuit, en se décalant vers la Drôme.

Parallèlement, le Service de prévision des crues a placé en vigilance jaune les bassins Ardèche Amont, Ardèche Aval, Beaume, Chassezac, Ouvèze, Eyrieux, Doux, Cance, Ay. Les bassins pourront réagir vivement : la vigilance est ainsi liée au risque de montée rapide des eaux sous les orages. Les premiers débordements non dommageables pourront localement être atteints.

Ce phénomène peut avoir pour conséquences :

- Des violents orages sont susceptibles de provoquer localement des dégâts importants sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.

La Préfecture recommande à l'ensemble de la population :

- Soyez vigilant si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable.
- Conformez-vous à la signalisation routière.
- Restez vigilants dans vos déplacements du fait de la présence possible sur la chaussée de pierres, de branches ou d'arbres tombés suite aux forts vents.
- Roulez lentement et conformez-vous à la signalisation routière
- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Évitez les promenades en forêts et les sorties en montagne.
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

Pour plus de précisions sur cet événement, je vous invite à consulter le site internet vigicrues : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr ou le serveur du conseil général sur l'**état des routes au 09 69 39 07 07**, ou le **serveur vocal de la Préfecture de l'Ardèche : 02 31 39 30 64**.

Des informations complémentaires vous seront transmises selon l'évolution de la situation.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09
Courriel : pref-communication@ardeche.gouv.fr

